

noir

sur

BLANC

2024-2025

14^e BULLETIN DU CRIO

Collectif Régional de lutte à l'itinérance en Outaouais

Octobre 2025



COLLECTIF RÉGIONAL
DE LUTTE
À L'ITINÉRANCE
EN OUTAOUAIS

La mission du CRIO est de regrouper les organismes de la région impliqués dans la lutte à l'itinérance. Ce regroupement régional offre un lieu et un réseau d'échanges, d'informations et d'entraide, pour développer des moyens de concertation, de sensibilisation, de prévention et d'action afin de contrer le phénomène d'itinérance et d'exclusion sociale. Le CRIO représente ses membres auprès de diverses instances, d'organismes gouvernementaux et de la population, tout en défendant les droits des personnes et familles itinérantes ou à risque de l'être.

DANS CE BULLETIN

Portrait de l'itinérance en Outaouais (2024-2025)	P.3
Au-delà de l'itinérance	P.5
L'insécurité alimentaire en itinérance	P.8
L'itinérance en milieu rural : un portrait de la Vallée-de-la-Gatineau	P.11
Une réflexion : Un projet de 47 logements pour les familles vulnérables de l'Outaouais	P.13
Cohabiter dans la dignité, malgré les tempêtes	P.13
Un regard collectif sur les réalités de l'itinérance féminine	P.15
L'itinérance au centre-ville de Gatineau depuis la pandémie : une réflexion sur la réalité au Centre Yolande-Duval	P.17
Quand les chiffres s'attribuent le mérite, parce que la bureaucratie s'impose.	P.19
La crise du tous et le mythe de la sécurité sociale	P.21



La note pour 2024-2025

C - : Pas de progrès

Comme il est expliqué dans ce bulletin, la note fut décernée en raison des statistiques récoltées, mais également en fonction de la réalité des organismes communautaires de la région, des services publics et du contexte politique actuel.

Note:

- A = Progrès remarquables**
- B = Légers progrès**
- C = Pas ou peu de progrès**
- D = Recul**
- E = Recul important**

Noir sur Blanc

14e bulletin du

Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais

Publié par: Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais

149 Blvd Maloney O, Gatineau (Québec) J8P 3V6.

Téléphone: (819) 712-2746 www.lecrio.org

Artiste:

Portrait de l’itinérance en Outaouais (2024-2025)

Services d’urgence

En 2024-2025, 745 personnes ont utilisé les quatre services d’hébergement d’urgence à Gatineau, une hausse de 7,7 % par rapport à l’an dernier.

Bien que cette augmentation soit moins marquée qu’en 2023-2024 (+21 %), elle confirme une tendance persistante : les refuges demeurent constamment à capacité maximale, et la pression sur les ressources ne faiblit pas.

Il est important de rappeler que les statistiques présentées dans ce portrait ne reflètent qu’une partie visible de la réalité. Elles proviennent principalement des organismes offrant des services d’hébergement ou de soutien d’urgence, et concernent surtout les personnes en situation d’itinérance dite “visible”, celles qui dorment dehors, dans des refuges (ce qu’on a recensé ici) ou dans des lieux non destinés à l’habitation.

Cependant, une part croissante de la population vit une itinérance cachée : des personnes qui se déplacent d’un canapé à l’autre, louent à court terme des chambres d’hôtel ou vivent temporairement chez des proches. Ces situations, sou-

vent précaires mais moins visibles, échappent en grande partie aux dénombrements officiels.

Hébergement et profils

Dans l’ensemble des services d’hébergement (urgence et transition), 1 285 personnes ont été accueillies cette année, une hausse de 6 % par rapport à l’année dernière et une augmentation beaucoup moins poignante que ce que l’on avait observé entre 22-23 et 23-24. La situation des jeunes reste particulièrement préoccupante : leur nombre a bondi de 54 %, passant de 269 à 414. Cette croissance rapide contraste avec une baisse de 8 % chez les adultes (871 contre 946).

La répartition par genre montre aussi un déséquilibre constant. Parmi les ressources d’hébergement on a vu que 71.2% étaient des hommes contre 28.89% des femmes. Si la majorité demeure masculine, on note une hausse des demandes féminines, souvent liées à la violence conjugale ou à la perte de logement.

Tableau 1

Occupation de quatre services d’hébergement d’urgence pour adultes

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre de personnes en place	572	692	745
Taux d’augmentation	62,5%	20,9%	7,7%

Itinérance jeunesse

Du côté jeunesse, la situation s'est nettement détériorée. Malgré la hausse des besoins, plusieurs organismes ont vu leurs subventions provinciales en itinérance jeunesse retirées ou diminuées. Cette fragilisation du réseau survient alors que de plus en plus de jeunes se retrouvent sans logement stable, souvent à la suite d'une rupture familiale, de difficultés scolaires ou de problèmes de santé mentale.

Les projets de transition en préparation offrent de l'espoir, mais ils ne suffisent pas à compenser le manque de ressources humaines et psychosociales. Les intervenants rappellent qu'un lit de plus ne remplace pas un suivi, ni un accompagnement soutenu vers l'autonomie.

Contexte sociopolitique

L'année 2024-2025 aura marqué un tournant prudent dans la gestion de l'itinérance en Outaouais.

Après plusieurs années d'alerte de la part des organismes communautaires, le gouvernement du Québec a finalement amorcé la mise en œuvre de nouvelles infrastructures : le projet du Village Transition de Gatineau avance, des

places supplémentaires en hébergement temporaire ont été annoncées, et plusieurs financements conjoints fédéraux-provinciaux sont en cours de déploiement.

Ces initiatives représentent un changement de rythme et les acteurs du milieu constatent que des projets passent de la planche à dessin à la construction.

Mais si la volonté politique semble s'affirmer, la réalité sur le terrain reste extrêmement fragile. Les organismes rappellent que ces projets, bien que nécessaires, n'auront d'effet que s'ils s'accompagnent de ressources humaines, de soutien psychosocial et d'un financement stable.

Plusieurs intervenants craignent que l'on répète les erreurs du passé : construire sans renforcer l'accompagnement, ou créer des places sans personnel qualifié pour assurer le suivi. La situation est d'autant plus délicate que les besoins changent rapidement, davantage de jeunes, de femmes, d'ânés, des gens diversifiés, alors que les programmes de financement demeurent souvent rigides ou temporaires.

Sur le terrain, on parle d'un moment de transition : les solutions arrivent, mais lentement. Et leur efficacité dépendra de la façon dont elles seront intégrées aux réseaux déjà existants.

Tableau 2
Portrait de l'itinérance en Outaouais

	2023-2024	2024-2025
Jeunes	269	414
Variation	-26,0%	54%
Adultes	946	871
Variation	+ 13,1%	-8%
Total	1215	1285
Variation	+3,4%!	6%

Une tension qui persiste

Les chiffres de 2024-2025 confirment que la crise de l'itinérance à Gatineau persiste. Malgré certains progrès, les organismes ressentent une fatigue collective : une impression d'avancer à petits pas pendant que la demande, elle, continue de croître. Les profils changent, les causes se diversifient, mais le sentiment d'urgence demeure.

De plus, on voit les campements s'agrandir, la population dans la rue continuer à augmenter et les places d'hébergement se saturer. Par

contre, comme plusieurs projets et solutions ont été annoncées dans la dernière année, nous attribuons la note de C-. Comme un balancement de la situation, ça bouge, ça s'empire, mais on essaie d'y trouver des solutions concrètes.

Aglaée Itesi Laflamme,

Rédactrice en Chef



Au delà de l'itinérance

Premier bilan du continuum de services du Gîte Ami

Au départ, il y a une visite déterminante en 2019 d'une délégation du Gîte Ami au Centre Le Havre à Trois-Rivières. Sous l'impulsion de Michel Simard, cet organisme d'hébergement a su appliquer une ligne d'intervention novatrice en itinérance visant la réintégration dans la société.

Pourquoi ne pas mettre en place à Gatineau ce qui fonctionnait dans d'autres villes du Québec, comme Lauberivière à Québec ? Pourquoi ne pas aller au-delà de l'urgence et « d'une gestion de la misère » concentré dans un seul lieu ? À ces questions, le Gîte Ami, sous l'impulsion de Lise Paradis, a décidé d'y répondre avec détermination en mettant en place, en cinq ans, un continuum de services pour un retour vers un logement. Pour y parvenir, il faut souligner le soutien constant du CISSSO et des acteurs du milieu pour aller vers des solutions de sortie d'itinérance.

Une centaine de retours en logement par an

Aujourd'hui, ce continuum de services d'hébergement et d'accompagnement comprend six projets, totalisant 170 lits : le Gîte (hébergement d'urgence et de répit), l'Ami-Chemin (hébergement de stabilisation), le Mon Calme (hébergement de cheminement), le Transit et les Colocs 1 et 2 (hébergement de longue durée avec soutien communautaire).

Une centaine de personnes repartent désormais en logement ou en hébergement de longue durée chaque année (104 en 2024-2025) après avoir utilisé ces services. Ces départs sont hélas compensés par l'arrivée constante de nouvelles personnes en situation d'itinérance dans nos services (19 % des admissions en 2024-2025), dans un contexte de grave crise du logement en Outaouais. Parmi les usagers du continuum qui partent en logement, une vingtaine reviennent dans nos services dans les douze mois (taux de rechute de 19,2 % en 2024-2025). Le maintien en logement est donc la clé du programme et nécessite des moyens pérennes pour assurer l'accompagnement vers la réinsertion.

Une approche liant droits et devoirs

Au Gîte Ami, notre mission nous confronte à une double réalité : celle d'assurer une réponse humaine et sécurisante aux besoins immédiats des personnes, tout en composant avec des ressources limitées, les exigences institutionnelles et la complexité des parcours de vie. Il ne s'agit pas seulement d'offrir un lit ou un repas : il faut créer un espace où la dignité est restaurée, où le lien est possible, où l'accompagnement vers une certaine autonomie se construit dans le respect du rythme de chacun.

Mais accompagner ne signifie pas tout tolérer ni céder à toute exigence personnelle. Il est essentiel de responsabiliser les personnes accueillies, de leur permettre de

prendre conscience de leur pouvoir d'agir, de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs. Offrir un cadre clair, cohérent et bienveillant fait partie intégrante du processus. La gestion des émotions et l'amélioration de la confiance en soi sont les fondations de ce chemin vers la réinsertion, qui peut comprendre un retour aux études ou une reprise du travail.

C'est en maintenant un juste équilibre entre l'écoute, le respect, la structure et les limites que l'on favorise un véritable cheminement, et non une simple consommation de services.

Adaptation du continuum aux nouvelles réalités

Nous avons désormais plus de recul pour avoir une analyse plus fine du fonctionnement de ce continuum. Les retours d'expérience et l'arrivée de nouveaux partenaires en hébergement ont permis des ajustements pour que ces projets s'alignent au mieux aux réalités de l'Outaouais.

Il est important aussi de souligner que ce continuum ne vise pas à résoudre tous les enjeux d'itinérance, car il s'adresse aux personnes seules de plus de 18 ans sans animaux. Il s'appuie aussi sur le respect d'un code de vie et de plans de séjour.

Les visages de l'itinérance ont changé en quelques années avec une arrivée constante de nouvelles personnes à la suite de pertes de logement : augmentation du nombre de femmes (23 % des 2 777 admissions en 2024-2025), du nombre de personnes de

plus de 60 ans (entre 10 et 15 % des usagers selon les périodes), arrivée de nouveaux migrants dans nos murs.

Sur les 755 personnes qui ont utilisé nos services en 2024-2025, 19 % étaient des personnes nouvelles en situation d'itinérance. La mise en place de l'Ami-Chemin dans le secteur Gréber a permis d'apporter un cadre de stabilisation aux primo-arrivants en itinérance, pour favoriser leur retour en logement (24 départs en logement entre novembre 2024 et mars 2025).

Le projet Colocs 2/Studios, initié par le CISSSO, a permis aussi de stabiliser sur le long terme des personnes qui étaient en situation chronique d'itinérance, certaines depuis des décennies. Le succès de ce projet de 20 places montre clairement la direction à suivre pour répondre à des trous de services. Le soutien communautaire offert y est léger et l'hébergement est garanti tant que la personne respecte le code de vie et que les bailleurs de fonds soutiennent le projet.

Pour que le continuum fonctionne, une fluidité est indispensable. Les départs doivent permettre les arrivées. En 2024-2025, 72 % des départs d'usagers des projets Mon Calme et Transit étaient pour des solutions de logement ou d'hébergement améliorées, grâce aux liens tissés avec des propriétaires privés, l'OHO, Mon Chez Nous et les autres ressources d'hébergement spécialisé.

Maintenir la fluidité en s'inscrivant dans un continuum plus large

Notre continuum est donc une solution par-

mi d'autres, mais une solution qui fonctionne à son échelle. Dans un contexte de baisse des financements et de coupures, il est primordial pour nous de maintenir les différentes marches du continuum afin de ne pas déstabiliser l'ensemble des services et de réduire à néant les efforts entrepris.

Le continuum du Gîte reçoit des références des différents partenaires et s'inscrit dans un réseau de services plus large. Ainsi, 74 % des 119 admissions de l'Ami-Chemin entre novembre 2024 et mars 2025 provenaient de référencements d'autres organismes ou institutions (CRDO, Détention, Hôpital, OHO, Pierre-Janet, CIPTO, Soupière de l'Amitié, BRAS Outaouais, Réhabex ...).

La mise en place d'un accès coordonné en Outaouais a pour but de pouvoir intervenir au bon moment avec la personne, en lui proposant la ressource indiquée. Nous croyons

qu'il est possible d'inverser la tendance de la hausse de l'itinérance, mais cela prendra une mobilisation de tous les acteurs avec des moyens conséquents, coordonnés et adaptés.

Si, à la sortie, il n'y a pas d'offre de logement réellement abordable, d'hébergement de longue durée avec soutien communautaire ou de ressources psychosociales adaptées, la situation risque de devenir incontrôlable en Outaouais, avec de plus en plus de campements et de roulottes. Car ne l'oublions pas : au départ de chaque situation d'itinérance, il y a la perte d'un toit.

François Lescalier, Directeur Exécutif du Gîte Ami

Gabrièle Maurice, Directrice de services aux
usagers

L'insécurité alimentaire et l'itinérance

L'insécurité alimentaire se définit comme le manque d'accès à des aliments nutritifs adéquats et/ou l'impossibilité de s'en procurer de manière socialement acceptable. Il est bien établi que l'alimentation influence la santé et le bien-être, et les personnes en situation d'insécurité alimentaire disposent de peu de choix et d'autonomie, en raison de contraintes économiques, matérielles et environnementales. L'alimentation constitue ainsi l'une des principales dépenses compressibles dans le budget des personnes les moins nanties, ce qui en fait une préoccupation majeure pour les populations en situation d'itinérance.

La littérature documente abondamment les stratégies de réduction des dépenses alimentaires chez les personnes en situation économique précaire. Cependant, il demeure nécessaire d'évaluer les contraintes spécifiques aux personnes vivant en situation d'itinérance et comment l'insécurité alimentaire se manifeste chez cette population. Nous examinerons d'abord les contraintes qui lui sont propres, tout en rappelant que certains enjeux — notamment nutritionnels — concernent également l'ensemble des personnes en situation d'insécurité alimentaire, qu'elles disposent d'un logement ou non. Enfin, nous présenterons les services les plus adaptés ainsi que les actions mises en place par le Centre en sécurité alimentaire de Gatineau pour répondre à ces diverses problématiques.

Les défis pour se nourrir

Les stratégies pour se nourrir diffèrent d'un individu à l'autre, dépendamment notamment des services disponibles. Sur 30 jeunes adultes itinérant-es ressencé-es, 77% rapportaient s'approvisionner en achetant par argent comptant, 70% se nourrissaient via des programmes de repas gratuits ou dans les banques alimentaires et 47% en mangeant chez des proches. Notons aussi qu'une partie d'entre eux et elles, 20%, se procurent de la nourriture dans les poubelles ou en mendiant, une petite partie avouaient voler.

À l'accès aux denrées s'ajoute la contrainte d'une logistique plus complexe. Le transport est un premier défi, mais au-delà de cela, les personnes sans domicile fixe sont confrontées à un souci d'entreposage et de préservation des aliments, d'autant plus lorsqu'ils sont frais, faute d'accès à des réfrigérateurs ou congélateurs.

Impacts sur la santé

Cette insécurité alimentaire a des conséquences réelles sur la santé. Une étude menée sur 261 jeunes torontois-es concernant les apports alimentaires montrait que malgré leurs stratégies, ils n'arrivent pas à atteindre les recommandations du guide alimentaire canadien pour un adulte.[1] De plus, une étude similaire se basant sur les habitudes de 1561 personnes en situation d'itinérance révélait des carences quasi-systématique en micronutriments comme le fer et les vitamines C, D et B12.[2] C'est

partiellement explicable par le fait qu'ils ne mangeaient pas assez, mais majoritairement c'est attribué à la qualité des aliments, de l'alcool consommés et à la faible teneur en fruits et légumes dans leur alimentation.

Puis, une équipe de l'Université de Cambridge a mesuré l'impact de ces lacunes nutritionnelles.[3] Les chercheurs y expliquent que les déficiences nutritionnelles augmentent le risque de maladies chroniques et aiguës, comme le VIH et l'hépatite C. Ils ont constaté une perte de masse musculaire, et, en parallèle, une prévalence d'obésité en raison de régimes pauvres en nutriments. Cette malnutrition affecte la gestion des maladies et augmente le risque de complications médicales. Par ailleurs, des impacts psychologiques ont également été observés. Effectivement, les taux élevés de troubles mentaux, tels que la dépression et l'anxiété, peuvent être associés à des carences nutritionnelles. Cela crée un cercle vicieux puisque les troubles mentaux peuvent affecter l'appétit et la consommation alimentaire. Enfin, l'étude montre que les problèmes de dépendance, comme l'alcoolisme et la consommation de drogues, exacerbent les problèmes nutritionnels. Remplacer la nourriture par des substances affecte effectivement l'absorption des nutriments et la santé physique et augmente les risques de maladies chroniques.

Pistes de solution à l'échelle nationale et locale

Au-delà des aspects matériels et sanitaires

de l'insécurité alimentaire chez les personnes en situation d'itinérance, il est essentiel d'examiner les facteurs sociaux et sociétaux qui y sont associés. Plusieurs recherches abordent ces dimensions en se penchant sur les enjeux politiques, la stigmatisation et les contraintes structurelles qui limitent l'accès à une alimentation adéquate, et proposent des pistes de solution concrètes. Concernant la stigmatisation, les auteur·es soulignent l'importance de la reconnaître et d'en tenir compte dans les interventions. Ils plaident également pour des approches centrées sur la personne, qui favorisent l'autonomie et la santé, comme les programmes de soutien au revenu et le logement abordable. Sur le plan politique, dans un système qui maintient l'insécurité alimentaire, l'article suggère que le phénomène doit être traité comme une question de santé publique et que les autorités devraient se concentrer sur des solutions durables plutôt que de simplement soulager la faim. Ils suggèrent même des projets systémiques, comme le revenu de base universel, qui pourraient améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, tout en préservant la dignité. [4,5]

À Gatineau, compte-tenu l'augmentation du taux d'itinérance, le Centre en sécurité alimentaire de Gatineau a mené, en 2023, une évaluation des besoins et enjeux afin, de mieux comprendre les défis alimentaires chez les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir; cela dans le but d'y répondre de manière adaptée.[6] Plusieurs acteurs clés ont participé à cette discussion. Ce qui est ressorti de cette étude terrain est notamment le manque de res-

sources et les barrières pour les personnes en situation d'itinérance tel que l'accès à l'aide alimentaire, freiné par des problèmes du coût des transports et la difficulté à conserver les aliments périssables, généralement donnés durant les dépannages.

Cela a permis de souligner le décalage entre l'offre de services et les besoins réels des personnes en situation d'itinérance. Du côté des organismes, l'étude a montré un manque de financement, mettant à mal la capacité à offrir une aide alimentaire adaptée. Ce manque de financement rend les organismes dépendant des dons alimentaires et les contraignent à des horaires d'ouverture limités. Enfin, pour mieux soutenir les personnes en situation d'itinérance, des propositions incluent la mise en place de cuisines communautaires, des livraisons d'aliments aux campements, et des améliorations législatives pour augmenter le soutien financier et gouvernemental.

A la suite de l'étude susmentionnée, le Centre en sécurité alimentaire de Gatineau, situé rue Notre-Dame, a conséquemment développé une offre d'aide alimentaire adaptée aux besoins des personnes qui

n'ont pas accès à une cuisine, que ce soit une personne en situation d'itinérance ou un chambreur. Pensés par une nutritionniste, aussi Directrice Générale de l'organisme, ce dépannage est composé d'aliments qui ne demandent ni réfrigération ni transformation. Cette offre permet d'assembler les différents aliments afin de se constituer des repas à l'heure et l'endroit voulu. Ces kits sont distribués au local ou dans les campements par les intervenants du quartier, qui compte une forte prévalence d'itinérance. En 2024-2025, 583 kits furent distribués. Plusieurs organismes du secteur offrent diverses approches afin de tenter de combler les besoins. Étant donné que la santé des personnes sans abri est mauvaise et que l'alimentation est importante, agir en faveur de la sécurité alimentaire, principalement auprès de cette population, est nécessaire.

Marlène Goulet et Valentine Aoustin,

Directrice Générale et Adjointe du Centre en sécurité alimentaire de Gatineau

[1] Li, Allanah et al. "Food intake patterns of homeless youth in Toronto." Canadian journal of public health = Revue canadienne de sante publique vol. 100,1 (2009): 36-40. doi:10.1007/BF03405490

[2] Huang, C et al. "A systematic review of the nutritional status of adults experiencing homelessness." Public health vol. 208 (2022): 59-67. doi:10.1016/j.puhe.2022.04.013

[3] Seale, J. V., R. Fallaize, and J. A. Lovegrove. "Nutrition and the Homeless: The Underestimated Challenge." Nutrition Research Reviews 29.2 (2016): 143-151. Web.

[4] Easton, Corinna et al. "The experience of food insecurity during and following homelessness in high income countries: A systematic review and meta-aggregation." Health & social care in the community vol. 30,6 (2022): e3384-e3405. doi:10.1111/hsc.13939

[5] Pour en savoir plus sur le revenu de base universel, voir : <https://basicincomecoalition.ca/fr/qu-est-revenu-de-base/>

[6] Centre en sécurité alimentaire de Gatineau, voir : <https://www.csagatineau.org/> Gatineau

L'itinérance en milieu rural : un portrait de la Vallée-de-la-Gatineau

Bien que l'itinérance soit souvent associée aux milieux urbains, elle prend également de l'ampleur dans les régions rurales, notamment dans la Vallée-de-la-Gatineau, où elle se manifeste de façon tant visible qu'invisible. Les données recueillies au cours des dernières années, combinées aux observations de terrain, mettent en évidence non seulement l'ampleur du problème, mais aussi la mobilisation des acteurs locaux qui travaillent activement à y répondre.

Les statistiques disponibles mettent en lumière l'ancrage local des personnes touchées. En effet, 43 % des personnes vivant à l'extérieur et 51 % de celles en itinérance cachée ont toujours résidé dans leur municipalité. La majorité vit cette réalité depuis un à cinq ans, ce qui confirme un phénomène chronique. Le rapport 2023 sur le logement dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau appuie ce constat en soulignant un déficit criant : 11,7 % des locataires vivent temporairement chez un proche, tandis que 5,04 % n'ont pas de domicile fixe. Ces chiffres reflètent une pression importante sur le parc locatif et démontrent que la crise du logement frappe durement la région.

Face à cette réalité, les personnes en situation d'itinérance ont longtemps dû se tourner vers les centres urbains pour obtenir des services spécialisés. Or, ce déplacement entraîne une rupture avec leur milieu d'appartenance et accentue leur isolement.

Conscients de cet enjeu, les organismes communautaires de la Vallée-de-la-Gatineau se sont concertés pour développer des services de proximité. La Maison de l'Amitié a entrepris la mise sur pied d'un projet d'hébergement, Suicide Détour a créé une halte chaleur, et l'ASEC développe le projet Enracine-Toit. Ces initiatives locales, entre autres, permettent aux personnes en situation d'itinérance de rester dans leur communauté tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté, réduisant ainsi les risques de dissociation sociale.

Cette mobilisation s'accompagne d'une observation attentive de l'évolution de l'itinérance visible dans la région. Les concertations tenues à chaque saison dressent un portrait qualitatif qui change avec le temps et reflète les réalités vécues. Les observations des membres des tables de concertation dans la Vallée-de-la-Gatineau mettent en évidence que l'itinérance n'est pas uniquement liée à une rupture sociale profonde : plusieurs personnes ont un emploi ou souhaitent en trouver, mais c'est bien la perte de logement qui constitue le facteur déclencheur.

Le profil des personnes en situation d'itinérance est varié : l'âge s'échelonne de 18 à 70 ans (moyenne de 41 ans), la majorité sont des hommes, mais les femmes se tournent davantage vers les organismes communautaires. On note aussi une forte présence autochtone, particulièrement à Mani-

waki et dans le Pontiac, ainsi que des parcours marqués par le placement en famille d'accueil ou des séjours en détention.

Les besoins exprimés sont multiples : aide alimentaire, soutien au maintien en logement, aide financière, transport et accompagnement en santé mentale. L'urgence de développer des réponses adaptées est confirmée par les données récentes qui proviennent des organismes de la région. À Maniwaki, l'itinérance visible est passée d'une ou deux tentes en 2023 à sept ou huit en 2024. Cette hausse rapide illustre la gravité de la crise et appelle à des interventions ciblées en matière de logements accessibles, de soutien psychosocial et de programmes de réinsertion sociale.

Enfin, au-delà de l'offre de services, les organismes de la Vallée de la Gatineau mettent l'accent sur la sensibilisation et l'acceptabilité sociale. La tenue de la Nuit des sans-abri, dont la deuxième édition aura lieu en octobre 2025, en est un exemple

marquant. Cet événement vise à favoriser la bienveillance et la solidarité envers les personnes en situation d'itinérance, en luttant contre les préjugés et en donnant une voix à celles et ceux qui vivent cette réalité au quotidien.

En somme, l'itinérance en milieu rural, longtemps invisible, s'impose aujourd'hui comme un enjeu majeur dans la Vallée-de-la-Gatineau. Les chiffres et les témoignages démontrent l'urgence d'agir, mais aussi la capacité de mobilisation de la communauté. Si les défis sont considérables, les efforts collectifs en cours ouvrent la voie à des solutions durables, permettant aux personnes touchées de rester ancrées dans leur milieu, de retrouver leur dignité et de reprendre leur place dans la communauté.

Esther Dibo,

Chargée de projet en itinérance à la Maison de l'Amitié



Une réflexion : Un projet de 47 logements pour les familles vulnérables de l'Outaouais

L'organisme Mon Chez Nous est en voie de finaliser un projet d'envergure visant la construction de 47 unités de logement (2 et 3 chambres) destinées aux familles vulnérables et fragilisées, à risque d'itinérance dans la région de l'Outaouais.

Dès les premières discussions amorcées en mai 2024, ce projet innovant a franchi toutes les étapes en un temps record : les démarches de conception, de financement et le début des travaux s'étant enclenchés simultanément, cela a permis une avancée rapide et coordonnée vers la réalisation des 47 unités de logement. Si tout se déroule comme prévu, les premières familles pourront emménager dès novembre 2025. En seulement un an et demi, avec l'effort et le dévouement de tous et chacun, ce projet se-

ra passé d'une simple opportunité en une réalité concrète, offrant un toit sécuritaire et digne à 47 familles en situation précaire. Fidèle à sa mission, Mon Chez Nous proposera bien plus qu'un simple logement : les familles bénéficieront de soutien communautaire, d'une salle commune ainsi que d'un programme d'activités et d'ateliers favorisant la stabilité résidentielle. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans la précieuse collaboration et l'engagement humain des partenaires Bonneville et BBL Construction, dont la contribution a été essentielle à sa réalisation.

Alexandra Paquin, Direction générale

Mon chez nous

Cohabiter dans la dignité, malgré les tempêtes

Le Site d'accompagnement à la consommation (SAC) du Vieux-Hull est bien plus qu'un service : c'est un espace sécuritaire qui offre un accueil bienveillant et rassurant. Dans un contexte de crise de surdoses, ce lieu s'est enraciné grâce à la résilience des personnes qui y viennent et au soutien d'une communauté engagée, d'intervenant-es et de pair-aidant-es ayant la vie à cœur, dans une réalité où parfois certain-es ne survivent pas ou ont difficilement accès à des soins de santé.

Dans un quotidien souvent marqué par la stigmatisation, le SAC offre un accompagnement, une écoute, une présence. C'est un sourire bienveillant, un café, un bouillon de poulet qui s'offre tout d'abord à ceux qui franchissent la porte.

Certain-es viennent faire analyser leurs substances, d'autres pour consommer — par inhalation ou injection — dans un lieu où l'on peut enfin souffler. Le SAC offre un répit face aux ravages de la stigmatisation et à la violence systémique qui découle de

valeurs morales profondément ancrées dans la criminalisation de la consommation. Les ravages dont je parle prennent parfois la forme subtile, mais persistante d'une perception : celle qui associe la consommation de substances à la violence, à la saleté, à l'inadaptation, à la responsabilité individuelle des surdoses, et à la transmission inévitable d'ITSS. Ici, personne n'a à se justifier sur son statut sérologique, son revenu ou son passé judiciaire pour être accompagné·e. Ce blâme moral, qui pèse sur les personnes à risque de surdoses et d'ITSS comme s'il était mérité, n'a pas sa place entre nos quatre murs. On leur offre un espace où iels peuvent simplement exister, loin du regard accusateur, d'une culpabilisation sociale et d'une déshumanisation qui marquent trop souvent leur quotidien. Il devient un lieu de vie, un espace de confiance, un repère pour ceux qui naviguent dans des réalités complexes, souvent invisibles aux yeux du grand public. Accueillir chaque personne qui franchit la porte du SAC, c'est aussi composer avec une grande diversité de parcours, de cultures, d'états de santé, de manières d'être. Ces personnes arrivent de milieux très différents, mais partagent un même besoin fondamental : celui d'être reçues dans un espace humain.

La cohabitation qui s'est développée autour du SAC repose sur l'ouverture, le dialogue et la reconnaissance des réalités diverses. Cette cohabitation harmonieuse n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte d'un travail soutenu et souvent invisible, mené par une multitude d'acteur·trices du centre-ville de Hull. Des organismes comme le BRAS, le CIPTO et bien d'autres ont contribué, cha-

cun·e à leur manière, à créer un climat d'acceptabilité sociale. Par leurs actions, leur présence sur le terrain et leur engagement auprès des populations marginalisées, iels ont préparé le terrain à une reconnaissance plus large du SAC. Sans nécessairement le savoir, ces efforts ont permis de bâtir les ponts nécessaires à l'intégration du site dans le tissu urbain et communautaire, en favorisant une approche fondée sur la solidarité, la dignité et le respect des réalités humaines.

Le projet de loi 103 menace directement l'avenir du SAC en raison de sa proximité avec deux garderies. S'il est adopté sans amendement, le site pourrait être forcé de déménager d'ici 2029, sans garantie de soutien. Ce déplacement risquerait de briser des liens de confiance et de compromettre l'accès à un service essentiel, bien implanté et sans incident depuis son ouverture.

Il est crucial de reconnaître la valeur du SAC au-delà des normes institutionnelles. Son impact se mesure dans les liens qu'il tisse, les parcours qu'il soutient et les ponts qu'il crée entre des réalités souvent marginalisées. À Gatineau, nous avons développé une expertise fondée sur l'accueil de la complexité humaine, sans jugement ni stigmatisation.

Ce modèle autonome favorise l'appropriation des lieux par les usager·ères, qui y trouvent un sentiment d'appartenance. Le SAC évoque davantage une maison qu'une institution, ce qui influence positivement les interactions et l'engagement des personnes dans leur cheminement.

Le SAC, la rue Eddy, le Vieux-Hull forment

une communauté vivante, imparfaite, mais profondément de plus en plus humaine chaque jour. En tant que société, nous avons le devoir de protéger ces espaces, non parce qu'ils sont exempts de défauts, mais parce qu'ils sont indispensables à une cohabitation fondée sur la dignité et la solidarité.

Adrien St-Onge

Coordonnateur du site d'accompagnement à la consommation (SAC)

BRAS Outaouais



Un regard collectif sur les réalités de l'itinérance féminine

En date du 7 mars 2025, notre organisme a eu l'honneur de participer à un panel organisé par le groupe Agir, aux côtés d'autres acteurs communautaires engagés. Ce panel visait à favoriser le partage de réflexions sur les enjeux liés à l'itinérance et à identifier des pistes de solutions concrètes, adaptées aux réalités de nos milieux.

En tant qu'intervenante en itinérance au Centre Mechtilde, j'ai été invitée à intervenir sur plusieurs points essentiels : la définition de l'itinérance, ses différentes formes, les réalités spécifiques vécues par les femmes en situation d'itinérance, ainsi que les enjeux propres à la région de l'Ontario.

Le Centre Mechtilde œuvre depuis de nombreuses années auprès des femmes en situation de précarité, en leur offrant un accompagnement personnalisé, sécurisant et respectueux. Il met à leur disposition des services essentiels tels que l'hébergement, le soutien psychosocial, la réinsertion sociale et l'aide à l'autonomie. Dans la continuité de cette mission, la Maison Marie-Jacque, seconde maison du Centre Mechtilde, vient renforcer l'offre d'hébergement en proposant un lieu de transition à moyen terme. Elle favorise un environnement stable où les femmes peuvent cheminer à leur rythme vers une vie plus autonome et sécurisée.

Il est important de rappeler que l'itinérance dépasse la simple absence de logement. Elle englobe des situations de précarité résidentielle, de dépendance à des hébergements

temporaires et, bien souvent, une rupture des liens sociaux. Si l'itinérance visible est la plus connue, l'itinérance cachée demeure largement sous-estimée, en particulier chez les femmes. Celles-ci vivent souvent dans la peur ou la dépendance, et leur itinérance se manifeste sous des formes plus discrètes mais tout aussi préoccupantes : hébergement chez des proches, exploitation, violence, ou encore obstacles majeurs limitant, voire empêchant, leur accès aux services.

Ces difficultés découlent parfois de critères d'admissibilité trop restrictifs, de la saturation des ressources, de démarches administratives complexes, d'un manque de services adaptés et d'un financement instable des organismes communautaires. À cela s'ajoutent des problématiques structurelles qui aggravent la vulnérabilité de populations déjà marginalisées.

À cet égard, chaque centre d'hébergement présent a témoigné des enjeux auxquels il est confronté. Au fil des échanges, nous avons constaté que nous partageons souvent les mêmes défis.

En ce qui concerne le Centre Mechtilde, j'ai soulevé plusieurs enjeux majeurs :

1. Le manque de places en hébergement : la demande est beaucoup plus élevée que notre capacité d'accueil. Nous nous retrouvons parfois dans l'impossibilité de répondre aux besoins, ce qui entraîne des listes d'attente et laisse certaines femmes

sans solution immédiate.

2. Les blocages systémiques : les lourdeurs administratives, les délais et la rareté des ressources adaptées rendent la prise en charge difficile. Même avec la collaboration inter-organismes, il devient parfois presque impossible de trouver une réponse adéquate et rapide.

3. Les enjeux de santé mentale : de nombreuses femmes que nous accompagnons présentent des problématiques en santé mentale. Bien que nous leur offrions un soutien de première ligne, notre centre n'a pas toujours les ressources spécialisées nécessaires, ce qui limite notre capacité à les accompagner efficacement.

4. Le manque de ressources spécialisées et la fragilité du financement : l'instabilité financière fragilise la continuité et la qualité des services, alors que les besoins sont constants et en croissance.

5. La complexité des réalités vécues par les femmes : l'itinérance féminine est

rarement un phénomène isolé. Elle s'accompagne souvent d'un cumul de facteurs violence conjugale ou familiale, dépendances, problèmes de santé physique ou mentale, isolement social, discrimination. Cette complexité exige une approche globale et adaptée, mais que les ressources actuelles ne permettent pas toujours de mettre en place.

Ce panel a permis non seulement de mettre en lumière ces réalités, mais aussi de renforcer les liens entre les différents partenaires œuvrant sur le terrain. Il a constitué un espace de dialogue, de reconnaissance mutuelle et de mobilisation en faveur de solutions humaines, durables et inclusives.

Michelle Bissiko.

Intervenante au centre Mechtilde

L'itinérance au centre-ville de Gatineau depuis la pandémie : une réflexion sur la réalité au Centre Yolande-Duval

Une perspective de la Soupe populaire de Hull

En 2024, la Soupe populaire de Hull a souligné ses 50 ans de présence auprès des populations vulnérables de l'Outaouais. Avec deux centres de services actifs, dont le Centre Yolande-Duval situé au cœur du centre-ville de Gatineau, nous sommes aux premières loges des transformations sociales qui marquent notre communauté.

Parmi ces transformations, le phénomène de l'itinérance, déjà complexe par nature, a connu une évolution marquée depuis la pandémie de COVID-19. Notre équipe souhaite ici partager sa réflexion tirée de son expérience sur le terrain et ouvrir un espace de dialogue collectif.

Avant la pandémie : un équilibre fragile mais présent
Jusqu'en 2020, notre salle communautaire accueillait une diversité de personnes vivant différentes formes de vulnérabilité :

- Des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir;

- Des familles à faible revenu;

- Des aînés cherchant à briser l'isolement;

- Des personnes à la recherche de ressources ou de services;

- Des personnes vivant de l'insécurité alimentaire;

- Des personnes cherchant un moment de répit de la rue, dans un lieu calme, sécuritaire et accueillant, voire chaleureux.



Cette diversité favorisait une cohabitation harmonieuse, une dynamique sociale riche et un certain équilibre dans les usages de l'espace.

Après la pandémie : une dynamique transformée

Depuis l'été 2021, nous constatons un changement significatif :

Les personnes en situation d'itinérance chronique, souvent aux prises avec des problèmes de perte d'emploi, de santé mentale et de toxicomanie, sont désormais largement majoritaires dans la salle communautaire.

Leur présence, tout à fait légitime et raisonnable, modifie pourtant la dynamique d'accueil. Cette nouvelle réalité a provoqué un retrait progressif de plusieurs groupes auparavant bien présents, notamment les aînés, les familles à faible revenu, et les personnes venant pour des besoins ponctuels comme la recherche d'un peu de sécurité alimentaire.

Des questions qui nous interpellent

Ce constat nous amène à poser plusieurs questions essentielles :

Où sont passés les aînés qui fréquentaient la salle pour briser l'isolement?

Qu'advient-il des familles à faible revenu qui venaient pour plus qu'un repas chaud?

Où peuvent trouver refuge ceux et celles qui cherchent simplement un moment de calme, un accès aux ressources, ou une pause de la rue?

Comment assurer une présence équilibrée de différents groupes vulnérables sans que certains soient indirectement exclus?

Ces questions nous préoccupent profondément.

Un appel à la responsabilité collective

Ce changement de réalité interpelle d'abord nos élus locaux, mais également tous les acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : organismes communautaires, CISSSO, services de santé mentale, services de police, ressources en itinérance, etc.

La crise du logement joue sans doute un rôle central dans l'aggravation de l'itinérance, mais elle ne doit pas faire oublier les autres formes de souffrance sociale, plus silencieuses, mais tout aussi urgentes.

La responsabilité face à cette situation doit être partagée. Elle ne peut reposer uniquement sur les épaules du milieu communautaire. Les élus locaux, en particulier, doivent s'impliquer de façon active et continue, non seulement en période de crise, mais dans une logique de suivi, de coordination, et de soutien durable à l'écosystème social local.

Et maintenant?

Notre équipe se questionne :

Comment rétablir un espace sécuritaire, inclusif et accueillant pour toutes et tous?

Quels ajustements devons-nous envisager, à l'interne comme en partenariat?

Comment ne pas délaisser certains groupes au profit d'autres, dans un contexte de ressources limitées?

Conclusion : continuer à réfléchir ensemble

À travers cette réflexion, la Soupe populaire de Hull lance un appel à la collaboration de tous et au partage de cette responsabilité.

Comme bien d'autres espaces communautaires, le Centre Yolande-Duval est un baromètre social : il reflète les tensions, les ruptures, mais aussi les possibilités de tisser une toile sociale porteuse d'espoir.

Merci de réfléchir avec nous.

Et surtout, continuons à chercher ensemble des solutions humaines, inclusives et durables.

Pour la Soupe populaire de Hull inc., son équipe, son Conseil d'administration et ses usagers,

Michel Kasongo
Directeur général

Quand les chiffres s'attribuent le mérite, parce que la bureaucratie s'impose.

Dans le milieu communautaire, et plus particulièrement dans la lutte contre l'itinérance, nous sommes constamment appelés à jongler entre deux réalités ; celle des bailleurs de fonds, qui demandent des statistiques et des prévisions chiffrées pour justifier un financement, et celle des intervenants terrain, qui travaillent d'abord avec le cœur, leur patience et leur capacité d'adaptation. Dans l'urgence et les imprévus quotidiennes, qui font partie de la vie.

Nous comprenons bien la nécessité de chiffrer. Les nombres permettent de démontrer une portée, d'illustrer l'ampleur d'un problème, d'éviter le dédoublement de service, de s'assurer d'une bonne gestion des fonds, de comparer et de planifier. Ils offrent une image supposée claire aux instances qui décident de l'allocation des ressources. Mais ces mêmes chiffres, lorsqu'ils deviennent la mesure principale de notre efficacité et plus encore, notre direction commune, ne peuvent-ils pas devenir des angles morts et nous faire perdre de vue l'essentiel, qui est les personnes au centre ?

Car nous savons tous que sur le terrain, l'accompagnement ne se calcule pas en unités ni en quotas. Il se construit dans la durée, dans des moments de silence partagés, dans la confiance qui se gagne lentement, dans les reculs nécessaires pour mieux avancer. Ces reculs qui n'ont pas sa place dans une feuille Excel. Chaque personne en situation d'itinérance a un par-

cours unique, une trajectoire marquée par des épreuves et des élans de résilience qui échappent aux cases des formulaires.

Le danger, c'est que les chiffres imposent un ton froid à l'évaluation et ainsi invisibilisent le travail subjectif des usagers, leurs efforts quotidiens et colossales pour s'accrocher, pour essayer encore. Ils réduisent aussi le rôle des intervenants à une performance devant être mesurable, alors même qu'ils font de plus en plus avec de moins en moins. Et ces extras ne sont bien évidemment pas quantifiables, donc passent inaperçus. D'où vient le besoin de manifester, de revendiquer. Question que cela ne passe pas sous silence.

Il est saint de se demander, et si ces chiffres, au lieu d'éclairer, faisaient de l'ombre ? Combien d'organismes hésitent à innover, à lancer un projet pilote spontanément, à prendre un temps de recul pour mieux ajuster leur offre de service, à se réinventer pour s'adapter à leur clientèle, de peur de compromettre leur financement ? Quand l'atteinte d'indicateurs devient la cible à poursuivre, il y a un risque bien réel de perdre de vue l'objectif fondamental ; être là pour l'autre.

Et si on débutait une réflexion, des discussions, non pas pour rejeter l'importance de la reddition de comptes, mais pour rappeler qu'il existe aussi une autre façon d'évaluer le travail accompli ; par son impact humain. Par la transformation, parfois subtile, qui se reflète dans le regard d'une personne qui retrouve un peu

d'espoir, dans un pas de plus vers la stabilité, dans une dignité retrouvée, dans des liens familiaux reconstruits, dans un rôle citoyen découvert.

Bref, je me demande : est-ce que justifier notre travail en termes de performance quantifiable, plutôt qu'en résultats hu-

maines tangibles et intangibles, est la seule façon de faire ?

Mélanie Girard
Intervenante psychosociale

La crise du tous et le mythe de la sécurité sociale

Pour de nombreux citoyens présents dans le quartier du Vieux-Gatineau, il est impossible pour eux de se loger convenablement. En discutant avec les citoyens qui fréquentent les ressources du quartier, j'observe de plus en plus qu'une partie de la population du quartier vive une itinérance cachée : ils dorment chez des amis, chez des proches, dans des appartements trop petits, etc... Encore pire, le quartier et plusieurs autres quartiers de la ville sont frappés par un problème peu discuté dans les médias : les maisons de chambres. On parle ici d'un appartement qui ne se loue pas en entier, mais par chambre : chaque individu qui habite l'appartement loue l'une des chambres et puis le reste de l'appartement est partagé entre les locataires des chambres. Les locataires ne signent pas de bail dans la vaste majorité des cas.

Ce type d'habitation n'est pas un problème en soi : en tant normal ce type d'habitation à ses raisons d'être légitime. Elle permet par exemple à des travailleurs de passage de louer une chambre pendant quelques mois seulement. De plus, certaines maisons de chambres sont sécuritaires et bien entretenues. En d'autres mots, ce type de d'habitation ont tendance (et se depuis des décennies) à être insalubre et peu sécuritaire pour leur locataire. La vaste majorité de

mes observations viennent des discussions que j'ai au quotidien avec les citoyens qui me parlent de leur réalité en tant que locataire de maisons de chambres, des observations de mes partenaires et du *Portrait des chambreurs de la communauté Notre-Dame* qui a été rédigé par Nathalie St-Amour et Dominic Foisy en 2018.

Multiplication des maisons de chambre

Plusieurs partenaires à Hull et même à Buckingham m'ont affirmé que ce type de logements est de plus en plus nombreux dans leur quartier. Pour ces propriétaires, il est fort simple d'acheter des blocs appartements et de transformer des logements typiques en maison de chambre. Pour eux, les maisons de chambres permettent de faire plus d'argent : c'est effectivement plus simple de prendre un 2 et demie, ajouter un ou deux murs pour créer une 3^{ème} chambre et de sous louer 3 chambres à un prix bas. Quand j'affirme ici un prix bas, c'est en référence au marché immobilier en Outaouais.

Ils ont tendances à charger juste en bas du prix de location pour un studio. Pour les citoyens sur l'aide dernier recours qui reçoivent entre 829 \$ et 995 \$, la location d'un appartement seul est quasi impossible : le prix moyen pour un studio en octobre 2024 se situait à 983 \$ et pour un

logement avec une chambre 1 284 \$. [1] Les propriétaires de maison de chambre dans ce contexte vont proposer des prix plus bas que le prix moyen pour un studio ou un logement une chambre, car pour une large partie de la population c'est la seule. Entre être dans la rue ou payer 700 \$ pour une chambre, le choix n'est pas difficile, mais il témoigne surtout d'un manque de véritables options abordables.

Cette fixation des prix leur permet d'obtenir plus de profit pour leurs investissements, mais cela permet aussi à ces entrepreneurs de la misère sociale de garder un bassin d'employées non rémunérées et non qualifiées informelles. Il n'est pas rare de voir ces propriétaires effectuer des rénovations dans leur bâtissent sans avoir de permis de rénovation. Mais encore plus important, il est très courant que les travailleurs qui effectuent ces travaux ne soit pas des travailleurs de la construction en règle : plusieurs citoyens du quartier ont affirmé payer moins cher leur chambre en échange de travaux de rénovation dans des maisons de chambres appartenant à leur propriétaire. Pour les locataires qui déboursent plus de 30% de leur revenu par mois, ce type d'échange est vital : ça permet d'enlever un montant substantiel de leur loyer. Par exemple, considérant qu'une personne sur l'aide de dernier recours prends plus de la moitié de son revenu pour payer son loyer (sinon pire), elle sera souvent obligé pour survivre d'accepter ce type d'échange de service. Sans couverture et sans expertise, les citoyens les plus appauvris de la société risque leur santé pour éviter la rue.

De plus, peu de propriétaires de maison de chambre font signer un bail à leurs locataires. Encore une fois, ce geste est délibéré : pour ces propriétaires, si le locataire ne signe pas de bail, c'est qu'il n'en a pas. Le propriétaire pourrait

donc sous cette logique faire ce qu'il veut avec le locataire : les expulser quand il veut, les augmenter quand il veut, mettre les règles qu'il veut. De plus, ils négligent souvent l'entretien des maisons de chambres : moisissures, coquerelles, présences de souris, manque d'eau chaude, matelas en mauvaise condition, cuisine commune insalubre, appareil aménagé brisé, pogné de porte brisée, etc... Ces constats rejoignent ceux formulés dans le *Portrait des chambreurs de la communauté Notre-Dame*, qui dresse un état préoccupant des conditions de vie dans ce type d'habitation.

Abus des locataires

La publication fait aussi état d'un autre problème qui est couramment vécu par des citoyens qui vivent en maison de chambre : la violence. Que se soit dû au manque de sécurité ou de l'attitude du propriétaire ou des personnes responsables, la violence est malheureusement monnaie courante dans les maisons de chambres. Il n'est pas rare de voir des actes de violences ou des vols entre locataires. Ce problème touche aussi particulièrement les femmes, car elles sont couramment sujettes à de la violence verbale, physique et sexuelle. Finalement, certains propriétaires ont recours à la violence pour faire appliquer leurs règlements ou pour abuser des locataires. Par exemple, certains propriétaires utilisent les menaces violentes pour imposer des hausses de loyers illégaux. Les maisons de chambres sont le *far-west* du marché immobilier du Québec : l'illégalité est monnaie courante.

Droits des locataires

Pourtant, les locataires de maison de chambre

ont signé un bail, mais au lieu d'être écrit, il est verbal : quant le propriétaire et le locataire décide entre eux les paramètres de paiement (le loyer est payé à telle date de telle manière), cela représente un bail verbal. Les locataires de maison de chambre ont donc des droits tous comme un locataire qui aurait signé un bail écrit. Il y a effectivement des différences, mais les différences sont généralement liées à au temps requis pour avertir les locataires de changements. Un propriétaire ne peut donc pas augmenter le prix d'une maison de chambre en quelques jours ou il ne peut pas expulser un locataire du jour au lendemain. Cela dit, cela implique premièrement que les locataires doivent se protéger devant le *Tribunal administratif du Logement* (TAL) : en d'autres mots les locataires doivent être conscients qu'ils ont des droits en tant que locataire et qu'ils doivent faire valoir leur droit devant le TAL. Par exemple, si un locataire de maison de chambre subit une hausse de loyer illégal, il doit aller se battre contre son propriétaire devant le TAL. Or, nous le voyons même au quotidien avec des locataires qui ont signé des baux papier, les citoyens n'ont pas tendance à refuser les hausses de loyers abusives, les expulsions illégales, etc... Les citoyens, toutes catégories sociales confondus connaissent rarement leur droit en tant que locataire. Dans le cas contraire, ils acceptent souvent les demandes illégales de leur propriétaire de peur de se battre avec leur propriétaire et de tarir leur relation avec leur propriétaire. Selon moi, les locataires de maisons de chambres ne connaissent pas leur droit en tant que locataires et leurs propriétaires non plus. Les propriétaires ont autorité sur des individus sans que ces individus ne fassent valoir leurs droits.

Sans nécessairement entrer dans le débat complexe de l'accès au TAL, plusieurs barrières empêchent les locataires de maisons de chambres de

faire valoir leurs droits en tant que locataire. En plus d'être appauvris grandement par le prix des appartements, ces mêmes locataires sentent impuissant. La situation actuelle est fortement problématique : certains blocs d'appartements sont dans un état inacceptable. La qualité des maisons de chambres se situe sur un spectre : certaines maisons de chambres sont sécurisées, certaines maisons de chambres ont des propriétaires qui n'ont pas les moyens de maintenir ces chambres et puis d'un autre côté plusieurs propriétaires abusent quotidiennement de leurs locataires. Considérant le manque de données sur le nombre de propriétaires qui contiennent des maisons de chambres, il est impossible de connaître officiellement à quel point le problème est répandu en Outaouais. Pourtant, sur le terrain le problème est flagrant : les citoyens connaissent les blocs qui sont problématiques. **

Épuisement des quartiers

Cela n'a rien de surprenant, car ces maisons de chambres insalubres deviennent souvent de véritables vecteurs de pauvreté : elles fragilisent encore davantage les personnes déjà vulnérables. Dans certains immeubles, la différence entre une chambre et la rue est presque inexistante. Le problème devient d'ailleurs de plus en plus visible dans plusieurs villes. Je pense notamment à un reportage récent de Radio-Canada, tourné dans la ville de **Windsor**. Les citoyens d'un quartier y déploraient qu'un immeuble abritant des chambres de ce type provoque des tensions dans le voisinage : plaintes pour bruit, insalubrité, consommation de substances en public et sentiment d'insécurité.[2] Curieusement, ces commentaires me sont très familiers : ce sont les mêmes que j'ai entendus dans le Vieux-Gatineau. L'augmentation de l'iti-

Thiery Dubreuil
Agent de mobilisation
La Soupière de l'Amitié de Gatineau

néerance visible alimente les craintes des résidents, qui observent davantage de consommation et de désorganisation dans les espaces publics. Spontanément, plusieurs font un lien direct entre l'itinérance et la criminalité. Or, cette association est erronée : le fait d'avoir un logement n'empêche pas la délinquance. Ce qui nourrit la criminalité, c'est la précarisation d'un quartier — le manque de ressources, de logements salubres et abordables, et le désengagement social qui en découle.

Déplacer les personnes en situation d'itinérance d'un secteur à un autre ne fait que masquer le problème. Les maisons de chambres ne sont pas un phénomène nouveau, mais leur dégradation et leur raréfaction risquent d'aggraver la crise dans les prochaines années. Il serait temps de réfléchir collectivement aux raisons de leur existence, au besoin qu'elles comblent et à la manière dont nous pourrions, plutôt que de les stigmatiser, les considérer comme une partie de la solution pour lutter contre l'itinérance.

[1] Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). (2024, octobre). Rapport sur les loyers et logements en Outaouais. Gatineau : SCHL.

[2] Radio-Canada, « Logement, école, élève, drogue : Windsor se transforme en terrain de jeu pour les jeunes », 5 octobre 2025, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2166838>

** Il existe un registre municipal des maisons de chambres à Gatineau, mais la déclaration est volontaire. Certains propriétaires refusent de s'inscrire, craignant de ne pas pouvoir respecter les règles municipales (voir *Portrait des chambreurs de la communauté Notre-Dame*).




ENSEMBLE, CONTRE L'ITINÉRANCE
LES ORGANISMES MEMBRES DU CRIO
Membres actifs

L'Association de Défense des Droits Sociaux (ADDS)
 Adojeune. L'Appart Adojeune, une Auberge du Cœur
 Association de Solidarité et d'Entraide Communautaire de la
 Haute Gatineau (ASEC-HG)
 L'Avenue des Jeunes. L'Auberge du Cœur Héberge-Ados
 AutonHomme Pontiac
 Le Belvédère
 Bureau Régional d'Action Sida (BRAS Outaouais)
 Le Centre Mechtild
 Le Centre d'Intervention et de Prévention en Toxicomanie de
 l'Outaouais (CIPTO)
 Le Centre en Sécurité Alimentaire de Gatineau (CSAG)
 Le Centre Social Kogaluk
 Le Comité de Vie de Quartier du Vieux Gatineau (CVQ-VG)
 LA Fédération des OSBL d'Habitation de l'Outaouais (FOHO)
 Le Gîte Ami
 Logem'en Occupe
 Donne-Toi Une Chance. Maison Oxygène
 Mon Chez-Nous
 Les Œuvres Isidore-Ostiguy
 Réhabex
 Ressources Olivier
 La Soupe Populaire de Hull
 La Soupière de l'amitié
 Vallée Jeunesse

Membres associés

Banque Alimentaire – Service Entraide (BASE)
 La Clinique Interdisciplinaire en Droit Social de l'Outaouais
 (CIDSO)

Pour devenir membre

Contactez Alexandre Gallant,
 Coordonnateur du CRIO
coordo@lecrio.org

**COMMENT POUVEZ-VOUS
CONTRIBUER?**

1. En laissant tomber vos préjugés et en cessant de véhiculer des mythes liés à l'itinérance;
2. En vous renseignant et en informant votre entourage sur l'itinérance et les services existants;
3. En vous impliquant auprès des organismes, par votre participation citoyenne;
4. En appuyant les revendications (signature de pétitions, en parlant avec les élus, etc.);
5. En dénonçant les injustices sociales.

Le CRIO tient à remercier les membres du comité bulletin. Sans elles, la publication de Noir sur Blanc n'aurait pu être possible.

La publication de ce treizième Bulletin Noir sur Blanc visant à lutter contre l'itinérance en Outaouais a été rendue possible notamment grâce à la participation des organismes membres du CRIO.

COLLECTIF RÉGIONAL DE LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS



www.lecrio.org